



Non declaration d impot en france depuis 17 ans

Par **lolo106**, le **12/07/2014** à **18:15**

Bonjour, j aurais besoin de conseils. Il y a 17 ans, j ai quitter la france pour aller m installer en asie. A ce moment la je n ai pas avertit les impots en france. Depuis , je suis toujours en asie, et j y travaille, je paye mes impots las bas. je ne rentre qu en france 15 jours l ete pour des vacances en familles. rnAprès impots mensuels, a la source, j envoie regulierement de l argent sur mon compte que j ai toujours en france, pour economiser. rnJ aimerais me regulariser avec les impots francais, sur cette situation, c est a dire que je ne vis plus en france depuis longtemps. Logiquement je suis non residant car je n ai aucun salaires, ou rentree d argent en france. rnDepuis j ai acheter un petit appart en france avec mes economies. il n est pas louer, je paye la taxe d habitation et fonciere toute les annees. rnrnQuand j ai quitter la france , je ne devais rien aux impots. j etais au rmi a l epoque, sans emploi. rnJ aurais du les informer que je quittais la france mais je ne l ai pas fait, stupidement j en convient. rnA savoir que ma mere n a jamais recu de lettres de leurs part, j aimerais de moi meme, aller les voir avec les preuves que j ai comme quoi, je paye deja des impots sur mes salaires , que je n ai qu un compte en banque en france, une mutuelle privee, assurance pour expat, cfe. rnD apres vous , quest ce que je risque, le fait de n avoir pas fait de declarations d impots pendant 17 ans? rnAmendes, controle fiscal, penalites de retards? rnJe voudrais aller les voir cet ete, en aout, donc je suis preneur de conseils rnMerci d avancer nL

Par **Michel**, le **13/07/2014** à **11:24**

Bonjour, rnrnje ne comprends pas votre problème, si vous êtes non résident en France, vous n'avez pas de déclaration à faire ni à payer des impôts, vous devez normalement le faire dans

le pays où vous résidez.
Si votre appartement n'est pas loué, vous n'avez rien de plus à payer que la TH et la TP.
Si vous êtes toujours inquiet, vous pouvez demander un RV avec l'inspecteur des impôts du lieu où se trouve votre appartement.

Par **Iolo106**, le **13/07/2014** à **11:52**

bonjour michel et merci pour votre reponse
le probleme est que quand je suis parti de france pour la chine je n'en ai pas informé mon centre des impôts lequel je dépendais à l'époque. j'ai fait suivre mon courrier chez ma mère qui n'a jamais reçu de lettre de leurs parts. en fait de ce que j'ai compris en lisant sur le net, quand on quitte la france il faut, en avertir les impôts. chose que je n'ai pas fait. donc je n'ai jamais été déclaré non résident, même si je ne vis pas en France. c'est cela que je voudrais régulariser au mois d'août. sauf que j'ai peur qu'ils me collent un redressement, contrôle fiscal car je n'ai pas fait de déclarations depuis 17 ans. je suis juste parti de France et trouver un job en Chine. bien sûr je suis inscrit à l'ambassade de France en Chine en tant que résident là-bas, je paie impôts en Chine etc.....
merci de vos conseils

Par **Lag0**, le **13/07/2014** à **12:02**

Bonjour,
Sur quoi voudriez-vous que l'on vous "colle" un redressement si pendant ces 17 ans vous n'avez eu aucun revenu en France ?

Par **Iolo106**, le **13/07/2014** à **13:03**

bonjour lagoon merci pour votre réponse
j'ai un peu la pression car avec les impôts les lois on est jamais sûr de rien
apparemment d'après les infos que j'ai si ils souhaitent poser problèmes ils ne peuvent retourner que 3 ans en arrière. je vais bien préparer mon dossier ainsi que tous mes documents que j'ai
merci encore pour votre réponse

Par **Michel**, le **13/07/2014** à **15:47**

Bonjour,
Comme Lag0 vous le dit également, vous ne risquez rien car vous êtes non résident fiscal. Même si vous êtes parti depuis 17 ans sans avertir le Centre des Impôts, ils ne peuvent rien vous reprocher maintenant.
Pour vous rassurer, prenez un RV avec un inspecteur des Impôts.

Par **Iolo106**, le **13/07/2014** à **16:04**

Rebonjour je vous remercie et je vous tiendrai au courant de la suite, cela pourra servir à

quelqu un du forumrnMerci encore